



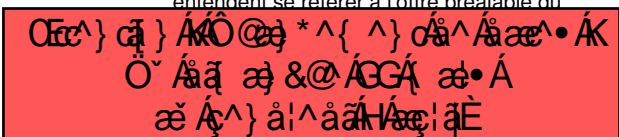
BULLETIN D'INSCRIPTION



IMPORTANT: si certaines des rubriques ci dessous relatives aux caractéristiques du séjour ou du voyage ne sont pas remplies, les parties entendent se référer à l'offre préalable du

Les chamois verts
Club valentinois de randonnée
pédestre
 56, Rue Maréchal Ney 26000 Valence
 site: www.chamois-verts.fr
 tel 04 26 52 51 71

Assurance R.C.P.
 ALLIANZ IARD
 87 rue de Richelieu
 75002 PARIS
 Garantie financière: Groupama
 8 - 10 rue d'Astorg
 75008 PARIS



PARTICIPANT

Nom	Prénom	Adresse	
		Code postal	Ville
Tél	E-mail		
N° licence FFRP			
FORMALITÉS Passeport valable 6 mois après le retour			
Nom et Téléphone de la personne à prévenir en cas d'urgence			
FORMALITÉS : Taxe aéroportuaire au Cap Vert de 30€			

SÉJOUR

NOM du SEJOUR	Le CAP VERT (l'île de Santo Antão)		
DATES:	du 27/03 au 07/04/2020	Mode	Lieu
	HÉBERGEMENT	Hôtel et chez l'habitant	Cap Vert
			Autres
	TRANSPORT	VL - Bus - Avion - Ferry	
	COÛT du SEJOUR	1 526,00 €	

ASSURANCES INDIVIDUELLES FACULTATIVES

Annulation/interruption : oui - non (barrer la mention inutile)		34,00 €	
Assurance Bagages : oui - non (barrer la mention inutile)		12,56 €	
Assistance/Rapatriement	comprise avec licence IRA		

REGLEMENT

	MONTANT	A REGLER AVANT	
	REPORTER LA FORMULE CHOISIE		
PRIX DU SÉJOUR	1 526,00 €		
PRIX DU SEJOUR avec option Annulation/interruption	1 560,00 €		
PRIX DU SEJOUR avec options Annul/interrup/bagages	1 572,56 €		
MONTANT DE VOTRE ACOMPTE SANS ASSURANCE	566,00 €		à l'inscription
1er ACOMPTE AVEC ASSURANCE ANNULATION	600,00 €		à l'inscription
ACOMPTE AVEC ASSURANCE ANNULATION ET BAGAGES	612,56 €		à l'inscription
2ème acompte	350,00 €		21/06/2019
3ème acompte	350,00 €		25/10/2019
SOLDE :	260,00 €		21/02/2020

Je soussigné certifie avoir pris connaissance des dispositions légales et réglementaires figurant au verso et avoir reçu préalablement la brochure de l'organisateur contenant les conditions générales et particulières de vente que je déclare accepter sans réserves.

Date:
 Signature du Participant

Les Chamois Verts

RECLAMATIONS DES PARTICIPANTS : Toute réclamation, pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, doit être adressée dans les meilleurs délais par lettre recommandée avec AR au club. A défaut de réponse satisfaisante ou en l'absence de réponse dans un délai de 60 jours le client peut saisir le médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et les modalités de saisine sont disponibles sur son site : www.mtv.travel.

Les cases jaunes sont à remplir par le responsable tourisme et les cases rosées par le participant

Séjour co-organisé entre les Chamois Verts et le C.D.R.P. de la Drôme qui bénéficie de l'extension immatriculation tourisme de la fédération Française de Randonnée pédestre. N° IMO75100382.

Pièces jointes ou téléchargeables sur notre site Internet : Conditions générales de vente, notice infos préalables et doc liés aux assurances optionnels.